Département de l'Isère Arrondissement de LA TOUR DU PIN Accusé de réception en préfecture 038-213802614-20230803-DEL-70-2023-DE Date de télétransmission : 11/08/2023 Date de réception préfecture : 11/08/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE de MORESTEL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le jeudi 3 août 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents: Céline BONVINI, Brigitte CESAR, Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Alexandra DURY, Michèle GAUTHIER, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés : Sandrine BOUVAREL (pouvoir à Thierry GUILLEM), Sandrine BUDIN (pouvoir à Michelle PILOZ), Estelle GHORIS (pouvoir à Guillaume DAVID), Yoann GODET (pouvoir à Christophe GUSI), Virginie LAURENT-MEYER (pouvoir à Alexandra DURY), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Frédéric VIAL). Sukran BOYRAZ ,Sébastien GACON.

Date de la convocation : 28 juillet 2023

Secrétaire de séance : Stéphanie RADESIC.

Conseillers présents à l'ouverture : 19. Quorum atteint.

<u>Délibération n°70-2023 : Attribution des Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)</u> aménagement de sécurité RD n°244 dans l'agglomération - route de Sermérieu

Alain Moiroux présente à l'Assemblée le projet d'aménagement de la Route de Sermérieu.

- -Vu le code de la commande publique
- -Vu l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- -Vu la consultation lancée par la commune pour la réalisation des travaux d'aménagement de sécurité RD n°244 dans l'agglomération route de Sermérieu,
- -Considérant que les caractéristiques de ce marché répondent à l'article L 2123-1 et suivants du code des marchés publics, et que celui-ci peut être passé selon une procédure adaptée.
- -Considérant le classement effectué des offres les mieux-disantes,

Après délibération, à l'unanimité (25 voix pour), LE CONSEIL MUNICIPAL.

Article 1

ATTRIBUE les marchés de travaux d'aménagements d'aménagement_de sécurité RD n°244 dans l'agglomération - route de Sermérieu :

	Entreprise retenue	Montant HT Tranche Ferme	Option n°1	Option n°2	Montant Total HT	Montant Total TTC
Lot n°1 – VRD	PERRIOL	72 273,45€	11 750,70€	6912,20€	90 936,35€	109 123,62
Lot n°2 : revêtements	SPIE BATIGNOLES TP Aura	66 512,25€	4286,25€	6310,00€	77108,50€	92 530,20€
TOTAL DES TRAVAUX		138 785.70€	16 036,95€	13 222,20€	168 044.85€	201 653.82€

Accusé de réception en préfecture 038-213802614-20230803-DEL-70-2023-DE Date de télétransmission : 11/08/2023 Date de réception préfecture : 11/08/2023

PRECISE que les tranches optionnelles seront affermies pendant l'exécution du marché

Article 2

AUTORISE le Maire à signer les marchés à procédures adaptées ainsi que réaliser toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Article 3:

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 3 août 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

Frédéric VIAL